



Beaumont Mag

CMJ : En Octobre
AUX URNES CITOYENS !



Automne / Hiver
2015

JEUNESSE

**Le Conseil Municipal
des Jeunes**
Page 4

CULTURE

**Interview
de Mr Foirest**
Page 7

SOLIDARITÉ & SÉNIORS

**La Mutuelle
pour tous**
Page 8

Chers Beaumontoises, Chers Beaumontois,

J'espère que les congés d'été vous ont permis de vous ressourcer et de partager des moments de bonheur en famille et entre amis.

J'ai naturellement une pensée pour les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de partir en vacances et pour celles qui se retrouvent plus particulièrement seules en cette traditionnelle période de transhumance estivale.

Le Centre Communal d'Action Sociale, à travers ces services de maintien à domicile (portage de repas et aide à domicile), contribue notamment à rompre l'isolement de nos personnes âgées qui bénéficient des visites régulières de nos agents dévoués au bien-être de nos aînés.

Cet été a été tout particulièrement chaud, avec des températures atteignant des sommets amenant les pouvoirs publics à déclencher à plusieurs reprises le plan canicule. Les services du CCAS et de la police municipale sont restés mobilisés tout au long de cet épisode caniculaire, et attentifs au moindre signe inquiétant concernant l'état de santé de nos concitoyens.

Vous l'avez constaté, cette première année de mandat s'est inscrite dans un profond renouvellement en matière d'activités culturelles, sportives et de loisirs.

Le service jeunesse a fait montre de toute l'inventivité que nous en attendions afin de concocter, pour les vacances d'été des enfants et des adolescents, un menu d'activités variées avec, en prime cette année, parmi ceux proposés, un séjour en colonie de vacances en Espagne.

Réinvestir nos espaces publics en proposant des activités de plein air à caractère festif dans le parc de l'Hôtel de ville notamment (patinoire, fête de la musique, samedis «zumba», nuit des étoiles), dans le centre ville (peintres dans la rue), ou encore au sein de ses équipements publics, tel le stade (push cars, Anim'sport), doit permettre aux habitants de se réappropriier leur ville et de l'appréhender sous un angle plus convivial.

Vivre à Beaumont, et surtout vivre Beaumont demeure notre ambition et le sens de notre action au quotidien. Je souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les élèves beaumontois et bon courage à ceux qui ont repris le chemin du travail.



*Nathalie Groux
Maire de Beaumont sur Oise*

Bonne rentrée à tous !

N. Groux

Sommaire

ENGAGEMENT
DE CAMPAGNE

À la Une ▶ Le conseil Municipal des Jeunes p. 4

Culture p. 5

- ▶ Les nouveautés de la salle léo lagrange, du cinéma et de la bibliothèque
- ▶ Zoom sur les journées du patrimoine
- ▶ Interview de Pierre Foirest

Solidarités & Séniors p. 8

- ▶ Mise en place d'une mutuelle pour tous
- ▶ Programmation en direction des familles
- ▶ Le service des urgences

Jeunesse, Sport & Éducation p. 11

- ▶ Les associations de Beaumont
- ▶ Pour la rentrée, Beaumont se dote d'un PEDT
- ▶ Match de Rugby sur écran géant

ENGAGEMENT
DE CAMPAGNE

Commerce et Vie économique p. 14

- ▶ L'accessibilité obligatoires pour les commerces
- ▶ Parole de commerçant

Aménagement urbain & Cadre de vie p. 15

- ▶ Extension de l'école de La Fontaine Bleue
- ▶ Soutien à l'ADVOCNAR

ENGAGEMENT
DE CAMPAGNE

Prévention p. 18

- ▶ Propreté urbaine
- ▶ La police municipale étoffe ses effectifs

Beaumont bouge ! p. 20

Expression libre p. 22

Informations p. 24



Mr Tesnières
Adjoint en charge de
la jeunesse,
citoyenneté ...

ENGAGEMENT
DE CAMPAGNE

Conseil Municipal des Jeunes : Aux urnes citoyens !

La Municipalité organise les **16 et 17 octobre** prochains, en collaboration avec les enseignants, les premières élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permettra de promouvoir l'expression des jeunes qui participeront ainsi à la vie démocratique et citoyenne de la commune.

Il sera composé de 18 jeunes Beaumontois scolarisés de la 6ème à la 3ème, et respectant la parité. Ils seront élus pour un mandat d'un an par leurs camarades scolarisés du CM2 à la 3ème. Sur le modèle du Conseil municipal des adultes, il se réunira en séance plénière et en commissions.

Encadrées par des coordonnateurs, les commissions s'articuleront autour de thématiques choisies par les jeunes eux-mêmes (exemples : culture, sport, social,

cadre de vie...) qui auront lieu une fois par mois. La séance plénière du CMJ se réunira une fois par trimestre. Le CMJ formulera des propositions qui

seront soumises à l'approbation du Conseil municipal des adultes.

Les élections auront lieu le vendredi 16 octobre au collège Jacques Monod et l'institut Jeanne d'Arc.

Les retardataires pourront encore voter à l'Hôtel de Ville de Beaumont le 17 octobre. Le premier Conseil municipal se réunira en novembre. A cette occasion, un kit élu et une écharpe leur seront remis. Les résultats de ces élections seront affichés en Mairie dès le 17 octobre et publiés sur le site internet de la commune.



Les Jeunes ont la parole : Une future rubrique du Beaumont Mag

Afin de permettre au Conseil Municipal des Jeunes de s'exprimer, de présenter ses actions, un espace lui sera réservé dès le prochain magazine municipal.

Ce sera également l'occasion pour tous les jeunes Beaumontois ayant atteint l'âge de 18 ans maximum, d'adresser une question à Madame le Maire. La question sélectionnée fera l'objet d'une réponse qui sera publiée dans cette nouvelle rubrique.

Les questions doivent être adressées à Madame le Maire de Beaumont-sur-Oise à l'adresse mail suivante : **webcom@ville-beaumont-sur-oise.fr** ou par courrier à l'Hôtel de ville **29 avenue de Paris 95260 Beaumont-sur-Oise.**

Renseignements

Tél. :

01 30 28 79 79

Email :

cmj@ville-beaumont-sur-oise.fr

Par courrier :

Mairie de Beaumont sur Oise

Conseil Municipal des jeunes

29 rue de Paris

95260 Beaumont sur Oise



Mr Foirest
Conseiller délégué à
la culture, aux fêtes et
cérémonies

Cinéma : Faites vous une toile Élargissement de l'offre de paiement

Tous les beaumontois et les habitants de la communauté de communes du Haut Val d'Oise connaissent le cinéma Le Palace.

Cependant connaissez-vous les tarifs et les moyens de paiement ?

Tous les mercredis, à toutes les séances, Tarif unique de 5€.

Moyens de paiement acceptés : espèces, chèques, Chèques vacances, ciné-chèques, Chèques cadeaux de l'UCHVO, et à compter du 01 Septembre 2015, carte bleue.

De plus avec la carte Cézam (<http://www.cezam.fr/>) , vous bénéficiez de réductions.

Pour plus d'informations RDV sur le site de la ville ou sur www.beaumontpalace.fr



Bibliothèque : Nouvelles tarifications



A compter du 1er Septembre 2015, les tarifs évoluent à la bibliothèque. Afin de favoriser l'accès aux ressources de la bibliothèque, les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux beaumontois bénéficieront de la gratuité.

L'accès à Internet, ainsi que la possibilité d'imprimer, sont également compris dans cette nouvelle tarification

Renseignements bibliothèque:
29 Rue de Paris,
95260 Beaumont-sur-Oise
Téléphone : 01 30 28 79 79

	Beaumontois/e	Hors Beaumont
Adultes	5€	15€
Enfants	gratuit	5€
Familles	8€	20€
Demandeur emploi, bénéficiaire RSA	gratuit	5€
Groupe	gratuit	6€

La salle Léo Lagrange est désormais ouverte à tous

La salle Léo Lagrange, située en centre ville, est l'une des plus grandes salles de spectacle du Val d'Oise dévolue à accueillir des spectacles organisés par la ville.

Contrairement aux pratiques constatées dans les autres communes, cet équipement culturel de proximité, ne faisait pas l'objet d'une ouverture à la location. Désormais, c'est chose faite.

Afin de valoriser la salle Léo, dotée très récemment de la wifi et disposant d'un volume scénique spacieux et bien équipé, de loges, d'une cuisine, de gradins rétractables et de deux autres salles, elle est désormais ouverte à la location au public beaumontois et aux extérieurs. Cette mise à disposition permettra de satisfaire

à la fois les besoins locaux ainsi que l'organisation d'évènements divers et privés tout en assurant des financements supplémentaires pour la collectivité, bienvenus en ces temps de disette. Les associations disposent, quant à elles, d'une gratuité une fois par an et sont toujours accueillies gracieusement au sein des 2 300 m² qui leur sont dédiés à la Maison des Associations.



Renseignements sur les conditions de location :
service Culture Événementiel au 01-30-28-79-75

Zoom sur les Journées du Patrimoine

19 et 20 SEPTEMBRE

Comme chaque année, le troisième dimanche de septembre, ont lieu les journées du patrimoine. Cet événement national est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les richesses et l'histoire du territoire. Ainsi, que savez-vous du château de Beaumont ? Connaissez-vous la vigne ? De la fondation de la ville jusqu'à l'époque industrielle, ces deux jours vous raconteront l'histoire de votre ville.



Château de Beaumont : Dimanche 20 Septembre de 10h à 12h et 14h à 18h
Visite commentée

Promenade médiévale : Samedi 19 Septembre à 14h
Départ du château . À la découverte de Beaumont/Oise au Moyen-âge

Cinéma Beaumont Palace : Dimanche 20 Septembre 13h30 à 14h30
Visite des coulisses du cinéma

Maison du Patrimoine :
Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre de 10h à 18h

- Exposition « La cimenterie »
- Exposition « Beaumont sur Oise, commerces d'autrefois (1850/1950) »
- Musée archéologique et médiéval beaumontois
- Musée des métronomes Paquet
- Histoire château
- Exposition Beaux Arts : Catherine Jonville

Église : Dimanche 20 Septembre de 14h à 18h
Visite commentée et montée au clocher.

Maison du patrimoine Hôtel du Croissant - Cave :
Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre de 14h à 18h
Histoire de la vigne Dégustation

Interview de Pierre Foirest

Comment concevez-vous la fonction d'élus à la culture ?

Ma formation professionnelle, (Ingénieur en aéronautique) favorise la curiosité. J'ai accepté la proposition de Nathalie Groux, qui est une marque de confiance, de prendre en charge cette délégation qui relève davantage d'un intérêt pour le sujet que d'un profil particulier. Le Maire définit la politique générale et sectorielle de la ville. Les élus sont là pour «la mise en musique».

Je travaille en étroite collaboration avec la direction du service culture/communication ainsi qu'avec le tissu associatif comme l'association du Cercle du Patrimoine Beaumontois.

C'est un véritable défi d'autant qu'il n'existait pas de service culture en tant que tel à la ville. En effet, l'organisation des événements festifs et culturels avait été confiée au Comité des Fêtes qui s'est dissout au lendemain des élections municipales.

Nous avons donc dû créer ce service culture et travailler sur une programmation culturelle que nous souhaitons ouverte au plus grand nombre et porteuse de nouveautés. Pour l'année 2015, afin d'assurer la programmation, le service culture a été doté d'un budget de 100 000 €.

Quels sont les axes forts de votre action ?

La commune a la chance de posséder un patrimoine et des équipements culturels tels que le Cinéma Le Palace, la salle de spectacle Léo Lagrange, la bibliothèque, la maison du patrimoine et l'église. Mais cela ne fait pas tout. C'est un travail de terrain et de longue haleine qui demande une forte mobilisation. L'offre culturelle ne me paraît pas encore assez visible. Il se passait pourtant des choses avant que je sois responsable du secteur. Je pense en particulier à l'apport des professionnels de la bibliothèque.

Cette offre, je m'attèle à la structurer sur une saison et à renforcer la communication pour asseoir sa lisibilité. Mon ambition est de faire venir les gens aux spectacles, à toutes les formes de culture que nous proposons. J'essaie moi-même d'être présent à toutes les manifestations. Je considère que c'est un devoir.

Pouvez-vous nous donner un aperçu de l'offre culturelle à venir ?

Ma conception de la finalité d'un élu à la culture n'est pas de faire venir spécifiquement des stars dont les cachets sont élevés, mais d'instiller la culture dans la vie de tous les jours et de chacun.

Nous accueillerons début octobre la chanteuse Irma, en



novembre le Salon des métiers d'art, en décembre le **cirque du Vietnam**. A Noël, nous réitérerons l'installation d'une **patinoire** plus grande dans le parc municipal qui permettra aux petits comme aux grands de s'initier à nouveau aux joies de la glisse.

Pour aller encore plus loin dans le calendrier, je vous annonce d'ores et déjà que nous attendons en début d'année 2016, la venue de **l'artiste comique, François Xavier Demaison**.

Si vous deviez conclure ?

Nous œuvrons pour que Beaumont soit une commune vivante, dynamique, où les Beaumontois puissent se distraire et se cultiver. Je dirais que nous avons un peu plus de 4 ans pour étoffer l'offre nouvelle que nous avons déjà mise en place. La Culture, c'est une construction, à petits pas.

Pierre Foirest
Élu en charge de la culture,
fêtes et cérémonies

Quelques événements à venir !

Journées du Patrimoine : Samedi 19 et dimanche 20 Septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h à la Maison du Patrimoine et la Cave des Amis de Beaumont

Concert d'Irma : Vendredi 9 Octobre à 21h à la Salle Léo Lagrange

Festival Jazz au Fil de l'Oise : Dimanche 29 Novembre à 17h à la Salle Léo Lagrange

Cirque Bleu du Vietnam : Mercredi 9 décembre à 16h à la Salle Léo Lagrange

Patinoire : Du Samedi 19 au jeudi 31 décembre de 15h à 20h au parc de la Mairie

Renseignement au service Culture Événementiel au 01-30-28-79-75



Mme Hazebrouck
Adjointe en charge
des solidarités et des
séniors

La ville vous propose sa mutuelle «Ma Commune Ma Santé»



Un certain nombre de Beaumontois n'ont plus accès à une couverture complémentaire de santé et bien d'autres se couvrent à minima par manque de moyens financiers.

Or, l'accès à la santé se trouve au cœur des préoccupations de la municipalité. C'est pourquoi la ville, à travers son CCAS, vient de signer un partenariat avec l'association ACTIOM qui propose

un contrat mutualisé de santé. Ce dispositif nommé «Ma commune, ma santé» va permettre de proposer aux Beaumontois les plus fragiles une mutuelle communale à des tarifs préférentiels, et d'intégrer de cette manière ceux qui ont renoncé aux soins.

L'offre, clé en mains, comprend trois niveaux : « économie », « sécurité » et « confort » et le tarif est calculé en fonction des tranches d'âge. En fonction du contrat et de la tranche d'âge concernée, le coût de cette mutuelle peut permettre une économie allant jusqu'à 60 % des tarifs observés à prestations équivalentes.

L'offre proposée par l'association Actiom est compatible avec l'Aide à la Complémentaire San-

té (ACS), qui est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU-C.

Afin de vous informer, une information collective est organisée le mardi 29 septembre 2015 à 18h30 dans la salle N°12 à la Maison des Associations Jacques LARIDAN

Des permanences avec l'Association ACTIOM «Ma commune ma santé» seront ensuite organisées en mairie.

Renseignements auprès du CCAS 01-30-28-79-67, ou sur le site www.associationactiom.org

Le CCAS à vos côtés

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'institution locale de l'action sociale. En cas de problèmes financiers, familiaux, de santé, de logement... ou parfois simplement pour trouver une oreille attentive et à votre écoute, c'est ce service que l'on contacte.

Le CCAS, ce n'est pas uniquement gérer les cas difficiles et apporter une aide administrative, c'est aussi des moments de bonheur partagé et du divertissement à travers les animations organisées chaque année en direction des seniors et depuis cette année, en direction des familles.



Les animations organisées pour les seniors

La Semaine Bleue

La «Semaine Bleue» est la semaine nationale des personnes âgées qui se déroulera cette année du 12 au 18 octobre 2015. A cette occasion, le CCAS organise des échanges intergénérationnels. Pendant une semaine, autour des jeux de société, les écoles de la ville et les seniors pourront échanger et partager avec les plus jeunes.



Gym douce

Les bienfaits de cette pratique influent sur le quotidien, notamment au niveau de l'équilibre, de la coordination et de l'adresse. Se déplacer et exécuter les gestes s'avérant hier fastidieux, redeviendront un plaisir ou permettront une vie plus confortable. Les séances se dérouleront **les mardis de 10h45 à 11h45**
Lieu : la salle de danse, (1 rue Duquesnel)
Tarif : 60€/an

Informatique

Pour se familiariser avec l'ordinateur, échanger des mails avec vos enfants et petits-enfants, dialoguer en ligne organiser et stocker vos photos souvenirs et vos documents, apprendre à utiliser Internet ...
Les lundis de 15h30 à 17h et les jeudis de 10h à 11h30
Lieu : Maison des associations
Tarif : session de 10 séances d'1h30 : 30€

Ateliers mémoire

Il permet grâce à des exercices simples, de stimuler, d'entretenir et de développer votre mémoire qui ne s'use que si vous ne vous en servez pas !
Les jeudis tous les 15 jours de 14h00 à 15h30
Lieu : Maison des associations Jacques Laridan, salle n°112
Tarif : session de 10 séances d'1h30 : 30€

Animation, soutien aux familles et aux étudiants



Aide à la pratique culturelle, sportive, culturelle, éducative

Aide destinée aux enfants jusqu'à 18 ans, scolarisés ou poursuivant des études, inscrits auprès d'une association Beaumontoise. Les demandeurs doivent remplir les conditions d'éligibilité aux aides facultatives et constituer un dossier auprès du CCAS. L'aide financière est versée directement à l'association concernée dans la limite de 50% maximum du coût de l'adhésion et dans la limite de 100€/an.

Aide au financement de la carte IMAGIN'R

Une participation financière forfaitaire de 30 € est attribuée pour chaque demande. Elle peut être supérieure en fonction des revenus de la famille. Cette participation est directement versée à l'organisme.

Sortie au Château d'Ecouen

Parents et enfants sont invités à découvrir les richesses du musée de la Renaissance au cours d'une visite adaptée avec conférencier. Cette visite sera suivie par des jeux de rôle autour des arts de la table en « recréant » un repas du XIIIème siècle.
Mercredi 30 septembre départ salle Léo Lagrange à 13h30
Tarif : 5€/adulte et 2€/enfant

Soutien aux étudiants

Cette aide financière s'adresse aux étudiants Beaumontois scolarisés dans l'enseignement secondaire ou engagés dans des études supérieures, au sein d'un établissement public. Elle peut être délivrée dans le cadre d'une prise en charge partielle des frais liés à la restauration scolaire, frais d'inscription, achat de matériel spécifique...à hauteur de 50% maximum et plafonnée à 200 €/an. Le demandeur doit respecter les conditions d'éligibilité de l'aide sociale facultative qui sera versée à l'organisme concerné.

Renseignements et inscriptions :

CCAS - 01 30 28 79 65

Le service des urgences : Ce que vous devez savoir



Un service qui s'organise pour être à l'écoute des besoins de la population

Les Urgences de Beaumont-sur-Oise ont modifié leur organisation afin de répondre, au mieux, aux besoins de la population. Le patient est pris en charge à son arrivée par l'infirmière d'accueil et d'orientation qui le classe selon des critères de gravité après un interrogatoire et un examen infirmier. Ce tri infirmier, en fonction de la pathologie et de la gravité potentielle, va déterminer l'orientation du patient dans une filière de soins.

Qui vous accueille aux Urgences, dans quels locaux ?

Pour vous accueillir l'équipe soignante est composée, en moyenne par jour, d'1 pédiatre, 1 psychiatre, 2 médecins urgentistes, 1 cadre de santé, 5 infirmières, 2 aides-soignantes, 1 brancardier.

L'attente est-elle longue au service des Urgences de Beaumont-sur-Oise ?

Les durées de prise en charge peuvent parfois paraître longues. Il faut distinguer le délai de prise en charge initial qui doit être adapté à la gravité du patient et la durée de la prise en charge qui comprend la totalité du temps intégrant les examens complémentaires, les traitements et leur surveillance. Le délai initial de prise en charge par un médecin est de moins de 10 minutes pour



25, rue Edmond Turcq 95260 BEAUMONT-SUR-OISE
01 39 37 15 20 - Nouveau site : www.ghcpo.fr

les patients graves et de moins de 40 minutes pour les patients à gravité intermédiaire.

Pourquoi ai-je attendu plus longtemps aux Urgences ?

« La salle d'attente n'était pas pleine Mais j'ai attendu 4h ». En effet le temps n'est pas proportionnel au nombre de personnes présentes en salle d'attente. Ainsi, il arrive parfois que le pédiatre soit appelé dans les étages (urgence en pédiatrie ou en maternité) ou que l'urgentiste soit occupé avec un patient grave en salle d'accueil des urgences vitales. Alors, dans ces cas, l'urgence vitale est prioritaire et la file d'attente pour l'urgence non vitale s'allonge.

Conseil : Afin d'améliorer votre orientation dans la filière de soins la plus adaptée à votre état, nous vous proposons quelques conseils : en dehors des heures d'ouverture des cabinets de vos médecins traitants et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15 : un médecin du Samu-Centre 15 vous conseil-

lera sur la stratégie médicale : conseil, visite médicale à domicile ou orientation vers un établissement de soins en fonction de votre pathologie et de la gravité potentielle.

A votre prochaine visite, n'hésitez pas à vous informer sur les temps d'attente et à nous faire part de vos remarques. Notre objectif est de s'améliorer pour répondre aux besoins de tous les patients.

"Parcours d'une future maman..."

Réunion d'information
Parcours d'une future maman : venez rencontrer des professionnels pour évoquer toutes les étapes depuis la conception jusqu'à l'arrivée de bébé.

> Présentation de la Maternité par un médecin ou une sage-femme
> Séance d'information diététique par une diététicienne du Réseau Périnatal du Val d'Oise RPVO (<http://www.reseau-perinatal.com/rpvo>)

www.ghcpo.fr

La Maternité de Beaumont-sur-Oise vous reçoit chaque mois pour vous informer et répondre à toutes vos questions.
le 1er jeudi de chaque mois
de 18h30 à 20h sans rendez-vous
salle d'attente de la Maternité,
au 1er étage du bâtiment B (accès direct par la rue Edmond Turcq)

Jeunesse, Sport & Éducation



Mr Tesnières
Adjoint en charge
de la jeunesse,
citoyenneté ...

Forum des Associations,

le rendez-vous incontournable de la rentrée



Beaumont-sur-Oise compte quelques 140 associations. Certaines rassemblent plus de 320 licenciés autour d'activités sportives, culturelles, sociales ou encore humanitaires. Acteurs incontournables de la vie locale, elles sont un interlocuteur privilégié pour tous les Beaumontois. Le samedi 5 septembre, la ville de Beaumont-sur-Oise a orga-

nisé le Forum des associations, de 13h30 à 18 heures, à la salle Léo Lagrange. Cette manifestation est une véritable vitrine de la richesse et du dynamisme de la vie associative de la commune, vie soutenue tout au long de l'année par la municipalité. Cela a été l'occasion pour les nouveaux arrivants et les Beaumontois de découvrir ou redécouvrir des activités proposées dans des domaines très variés : sports, loisirs, musique, culture et solidarité pour occuper leur temps libre et pourquoi pas s'y investir. Assez souvent, les associations ont aussi besoin de bénévoles pour animer ou encadrer les activités qu'elles proposent. Le forum est un lieu d'échanges qui permet de se faire une idée

précise des activités proposées. Pour beaucoup d'associations, et notamment sportives, le forum est l'occasion de renouveler les inscriptions de leurs adhérents. Il n'est cependant pas trop tard pour vous inscrire si vous avez raté cette journée de présentation des nombreuses activités !



Associations :

Afin d'alimenter le prochain guide des associations, en cette période de rentrée et de renouvellement de bureau, n'oubliez pas de nous transmettre les informations utiles : nom, président, adresse, tarif, contact, etc...

Service « Vie Associative »
Hôtel de ville 29 avenue de
Paris 95260 Beaumont/Oise.
webcom@ville-beaumont-sur-
oise.fr



École Municipale des Sports, pensez-y !

L'école municipale des sports (EMS) est organisée par le Pôle Jeunesse - Service des Sports. Elle a pour vocation d'initier, d'éduquer et de transmettre les valeurs du sport tels que l'effort, le respect, la coopération...

L'EMS propose aux jeunes enfants de 6 à 11 ans de découvrir leurs premières activités physiques et sportives. Ils ont la possibilité de s'initier à une pratique sportive (escalade, rugby, basket, foot, athlétisme, danse,

lutte...) différente au cours de l'année scolaire.

Les cours sont dispensés par des personnels qualifiés, éducateurs sportifs brevetés d'État ou issus de cursus universitaires.

Cette initiation sportive a pour objet de donner le goût du sport aux enfants et de leur permettre, s'ils le souhaitent, de poursuivre au sein des nombreux clubs sportifs de la Ville une activité de compétition. L'EMS n'entre pas en concurrence avec les clubs de la ville,

elle en est complémentaire. L'EMS est ouverte aux enfants les mercredis de 14h à 16h30. Les activités proposées ont lieu au stade, au dojo et à la salle de motricité.

TARIFS :

Beaumontois : 61€/année

Extérieurs : 122 €/année

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au pôle sport et Vie Associative au 01.30.28.79.80.

Du nouveau dans l'aménagement des rythmes scolaires

Il y a quelques jours, plus de 1100 petits beaumontois ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires de la commune. Un an après la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs voulue par l'Etat, la Municipalité a décidé d'opérer des changements. Explications...

À la suite d'une concertation approfondie avec les acteurs concernés par la réforme (enseignants et parents d'élèves notamment), il a été décidé de modifier les horaires de début de classe et de mettre en place des activités nouvelles, éducatives et ludiques, sans surcoût pour les familles, sur le temps de la pause méridienne. En effet, la pause méridienne est



un élément important de la journée de l'enfant car elle constitue une coupure entre 2 séances d'apprentissage ou d'activité. Il était donc important de définir une offre d'activités différente et plus éducative sur ce temps. Dans les prochains jours, nos enfants pourront donc bénéfici-

er de ces nouvelles activités ludiques et éducatives.

Nous souhaitons à tous, parents, enfants et enseignants, une bonne rentrée et une bonne année scolaire.

Effectifs rentrée 2015/2016

Établissement scolaire	Maternelle	Primaire
Jean Zay	173	193
Fontaine Bleue	95	60
Paul Fort	114	0
Pauline Kergomard	92	50
Louis Roussel		309
TOTAL	474	612

Quelques activités proposées :

DES ACTIVITÉS LUDIQUES

En maternelle : lecture, jeux de société, ateliers créatifs et jeux collectifs

En élémentaire : ateliers peinture, danse, ateliers créatifs, jeux de société et jeux collectifs

DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Pause relaxation : Jeux corporels et musique douce pour se relaxer

Atelier numérique

Racont'Art : Découvrir l'art de différents pays au travers de contes

Découverte du théâtre

Le Projet Éducatif Territorial

La Municipalité a à cœur de positionner sa jeunesse au centre de ses préoccupations et de ses principales actions car nos enfants et nos jeunes représentent les citoyens de demain. Il nous semble donc primordial de mettre à disposition les conditions optimales favorisant ainsi leur réussite et leur plein épanouissement. C'est pourquoi, la Municipalité œuvre pour mettre en place une politique exemplaire en faveur de nos jeunes et de leurs familles. A l'occasion de l'application de la

réforme des rythmes scolaires, la Ville a souhaité rédiger son Projet Éducatif Territorial (PEDT), validé par la Direction Académique, pour illustrer sa volonté de proposer à nos jeunes une offre éducative et pédagogique de qualité et bien coordonnée.

Ce projet a été élaboré par la Municipalité et les services municipaux en partenariat avec l'Éducation Nationale et les parents d'élèves, constitués en comité de pilotage.

Les objectifs fixés dans le projet

éducatif portent sur la découverte de la citoyenneté, la sensibilisation au développement durable et l'éducation à la santé et au bien manger.

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2016/2017, une évaluation du dispositif va être menée durant cette année scolaire, toujours sous l'autorité du comité de pilotage qui proposera des pistes d'amélioration avec comme seul objectif l'intérêt de l'enfant.

Remise des calculatrices aux CM2



Le samedi 13 juin dernier, Mme le Maire, Présidente de la Caisse des écoles, accompagnée de ses administrateurs, ont remis à l'ensemble des élèves de CM2 de la ville de Beaumont sur Oise une calculatrice,

Ce sont 137 futurs collégiens qui ont été récompensés pour leur travail durant leur dernière année scolaire en élémentaire, 105 étaient issus de l'école Louis ROUSSEL et 32 de l'école Jean ZAY. Cette cérémonie s'est tenue en présence des équipes enseignantes des deux établissements scolaires,

Cette calculatrice scientifique leur sera fort utile dans leurs futurs apprentissages du second degré, nous leur souhaitons une nouvelle fois bonne route dans cette nouvelle étape de leur vie scolaire.

RUGBY sur écran Géant

France / Irlande

La 8e édition de la Coupe du monde de rugby 2015 se tiendra du 18 septembre au 31 octobre en Angleterre.

La Nouvelle-Zélande remettra son titre en jeu face aux meilleures équipes mondiales dont l'équipe de France, finaliste en 2011.

À cette occasion, la ville organise la

diffusion exceptionnelle, sur écran géant du match France/Irlande, **le dimanche 11 octobre 2015** à 17h45 à la Salle Léo Lagrange.

Nous vous attendons nombreux et en famille pour ce moment sportif ! Entrée libre.





Mr Chayet
1er adjoint en charge
du développement
économique du
commerce

Programme de l'UCHVO



Journées Shopping Remboursées en chèques cadeaux :

Week-end du 26-27 septembre, 21-22 novembre, 5-6 mars et 23-24 avril.

Faites votre shopping dans les commerces adhérents du territoire. Conservez vos preuves d'achats sur ces week-ends. Déposez les à UCHVO dans une enveloppe avec vos coordonnées. Un tirage au sort de 5 enveloppes sera effectué. Ces 5 enveloppes seront remboursées aux propriétaires à hauteur de 100€ maximum.

Semaine du Goût : Du lundi 12 au 18 octobre 2015

Des animations tous les jours sur tout le territoire orientées autour de la découverte des produits du territoire.

Parole de commerçant

Rencontre avec Sandrine,
gérante de la boutique
Éphémère

Sandrine, expliquez nous votre parcours à Beaumont sur Oise. Je suis arrivée à Beaumont il y a 8 ans. J'ai décidé d'ouvrir mon propre commerce de vente éphémère de bijoux et de cadeaux en 2014. En 2015, le résultat escompté n'était pas au ren-

Une mise aux normes pour les commerces

L'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) est obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissement recevant du public (ERP) qui ne seraient pas encore aux normes accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Cet agenda, validé par le Préfet, engage le commerçant à réaliser les travaux de mise en accessibilité en posant un cadre juridique, un calendrier et un engagement financier sur une période pouvant d'étaler de 1 à 3 ans.

Il est le seul moyen pour être en accord avec la loi et les obligations d'accessibilité du 1er janvier 2015. Le projet doit être déposé

avant le 27 septembre 2015. **Faites vite !** Car à défaut vous vous exposez à des sanctions financières qui seront appliqués en cas de non-respect de l'Ad'Ap. Le produit des sanctions sera ré-investi au profit de l'accessibilité universelle.

Que votre établissement soit aux normes, en cours de mise aux normes ou relevant d'un motif de dérogation au moins une démarche doit-être réalisée en Préfecture.

Renseignements CCHVO
Malika GHOUAR DE CARLI
01.39.37.59.70
www.cc-hautvaldoise.fr

dez-vous mais j'ai souhaité persévérer. J'aime ma ville. Alors je me suis battue pour donner une deuxième vie à mon commerce. C'est à ce moment que j'ai eu l'idée de créer un dépôt-vente de vêtements pour femme.

Quel est le principe de cette friperie ?

Le principe est simple, mes clients viennent me proposer des articles. Nous faisons un choix ensemble puis, nous nous accordons sur le prix de vente. Les vêtements sont vendus en fonction des saisons. La vente se fait ensuite assez simplement accompagnée de mes conseils si besoin.

Vous êtes une entrepreneuse dans l'âme ?

En effet, de nature accueillante

avec l'envie de partager, mon mari et moi avons également créés des chambres d'hôtes afin d'accueillir les touristes qui bénéficient ainsi d'une belle vue sur le château.



Pour vous rendre chez Sandrine :
Boutique Éphémère - 17 rue Albert 1er
95260 Beaumont sur oise

A ménagement urbain & Cadre de vie

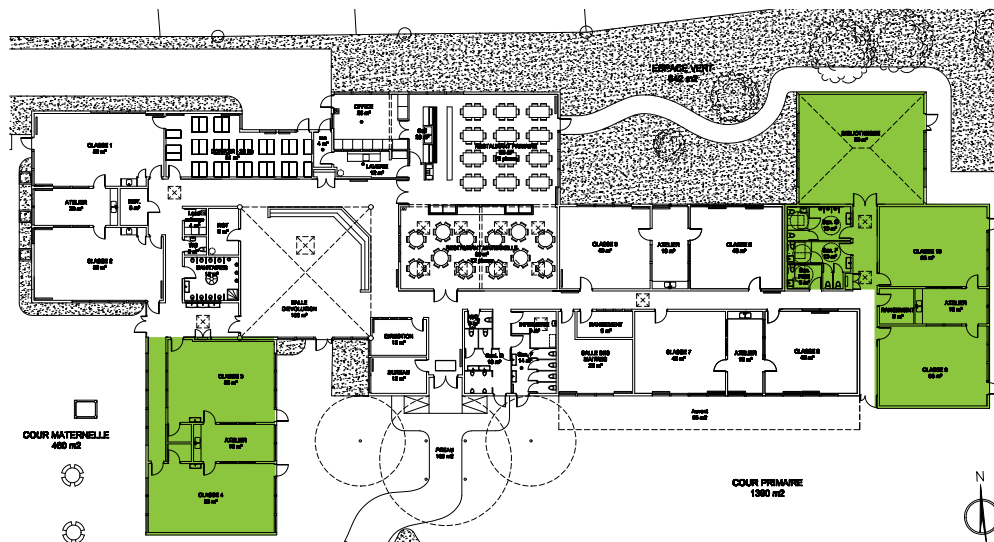


Mr Driancourt
Adjoint en charge de
l'urbanisme, voirie,
travaux et espaces verts.

Extension de l'école de La Fontaine Bleue

ENGAGEMENT DE CAMPAGNE

La programmation de l'extension de l'école de la Fontaine Bleue, seul équipement public situé dans le quartier Est de la ville, était une priorité pour la Municipalité. Aujourd'hui, cette école accueille uniquement les enfants scolarisés de la maternelle au CE2. Il était urgent de permettre aux familles de ce secteur de la ville, en pleine expansion démographique, de scolariser l'ensemble des fratries en un seul lieu et de faire de cette école un groupe scolaire à part entière qui accueillera à la rentrée 2016/2017, les enfants jusqu'en classe de CM2. Le marché de maîtrise d'œuvre,



confié à une équipe composée d'architectes, d'un bureau d'études et d'un économiste de la construction, vient de nous livrer l'avant-projet sommaire de ce que devrait être le futur groupe scolaire de la Fontaine Bleue, dont vous pouvez découvrir le plan d'aménagement intérieur projeté

Ce projet d'extension porte principalement sur :

- la création de 4 classes supplémentaires (2 maternelles et 2 primaires)
- l'agrandissement du restaurant scolaire et de l'office,
- l'agrandissement de la bibliothèque
- le traitement des façades



Vous avez un doute sur l'état de votre logement ?

La Ville de Beaumont-sur-Oise a décidé de mener une politique volontariste de lutte contre l'habitat indigne. A cet effet, une chargée de mission a été nommée en avril 2014 au sein des services municipaux pour faire cesser les situations de logements indécentes. Notre chargée de mission, peut,

Lutter contre l'habitat indigne

à la demande d'un particulier, visiter le logement qu'il occupe si celui-ci présente manifestement des manquements aux normes d'hygiène, de sécurité et de confort. Pour exercer cette mission, une enquête technique est réalisée pour évaluer la salubrité et vérifier le respect des règles d'habitabilité du logement. Dans ce cadre, les désordres sont relevés (humidité, problèmes électriques, nuisibles...) et une procédure est engagée auprès du propriétaire afin d'obtenir la suppression de l'insalubrité. La Ville opère ainsi un suivi des immeubles repérés et travaille

avec les propriétaires et les locataires pour trouver des solutions adaptées à la situation de chacun. Depuis sa création, le service « Habitat Indigne » a étudié 38 signalements présentés par les beaumontois.

Toute personne confrontée à un problème d'habitat indigne ou non décent qui n'a pas été solutionné après avoir adressé une demande écrite à son propriétaire, peut le signaler auprès du service «Habitat indigne »

Mairie de Beaumont-sur-Oise
Tél. : 01.30.28.79.83

A ménagement urbain

& Cadre de vie

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Calendrier des permanences

La Communauté de Communes (CCHVO) a mis en place sur l'ensemble de son territoire, un dispositif d'amélioration de l'habitat. Les propriétaires de logements privés (occupant leur logement ou le louant) qui souhaitent réaliser des travaux, peuvent bénéficier d'aides financières ainsi que de l'accompagnement gratuit de SOLIHA (ex PACT), organisme spécialisé dans le conseil technique et financier des particuliers.

CCHV	mercredi	2-sept-2015	9h00 - 12h00
Beaumont	mercredi	16-sept-2015	10h00 - 12h00
CCHVO	mercredi	7-oct-2015	9h00 - 12h00
Persan	mercredi	21-oct-2015	10h00 - 12h00
CCHVO	mercredi	4-nov-2015	9h00 - 12h00
Ronquerolles	mercredi	18-nov-2015	10h00 - 12h00
CCHVO	mercredi	2-déc-2015	9h00 - 12h00
Champagne	mercredi	16-déc-2015	10h00 - 12h00
CCHVO	mercredi	6-janv-2015	9h00 - 12h00
Nointel	mercredi	20-janv-2015	10h00 - 12h00

opah.123mondev.com

Soutien à l'ADVOCNAR

Parce que notre qualité de vie nécessite de veiller et d'agir en permanence à la préservation de notre cadre de vie, et bien que Beaumont sur Oise ne soit pas concernée officiellement par le Plan de Gêne Sonore (PGS) de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, le 28 mai dernier, le

Conseil Municipal a voté une motion relative à la non validation de son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement et a demandé à l'Etat la mise en place d'un véritable plan de réduction des nuisances à cinq ans.

Le Conseil Municipal a ainsi manifesté son soutien à l'associa-

tion ADVOCNAR (Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes) qui intervient dans le domaine de la protection de l'environnement. Cette association œuvre au quotidien pour :

- Réduire véritablement les vols de nuit
- Proposer le rachat des logements les plus exposés
- Plafonner le nombre de mouvements
- Éliminer les avions les plus bruyants
- Éviter les zones très urbanisées

Si vous souhaitez également mieux connaître cette association et soutenir son action, vous pouvez la contacter aux coordonnées suivantes :

ADVOCNAR - BP 10002
95390 SAINT PRIX
Tél : 01 39 89 91 99
contact@advocnar.fr



ADVOCNAR
Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes

Lac des Ciments : bienvenus aux plongeurs !

Nous vous l'annonçons dans le magazine précédent. Le 21 mai dernier le Comité Régional IDF/Picardie de la FFESSM, représenté par son Président, M. Francis Merlo, a acquis le domaine du lac des Ciments.

Vous l'avez sans aucun doute constaté, les travaux de sécurisation et d'aménagement du site ont été engagés par le Comité afin de donner une nouvelle vie à ce bel écrin naturel qui deviendra très prochainement la base de plongée des 30 600 plongeurs d'Île de France et de Picardie.

Convaincue depuis toujours, qu'en dehors du remblaiement défendu et acté par nos prédécesseurs, qu'un autre avenir était possible pour ce site, la municipalité a apporté tout son concours au Comité Régional IDF/Picardie

de la FFESSM afin de faciliter cette reprise.

Ce magnifique domaine qui appartient au patrimoine industriel et dorenavant environnemental de la ville de Beaumont est désormais sauvé.

Son exploitation en base de plongée mettra un terme aux nuisances subies par les riverains, à la prolifération des déchets et devrait engendrer des retombées économiques pour la commune.



Visite officielle du 26/06/ 2015. Mme Le Maire, M. le président F. MERLO, M. le Directeur de cabinet du Préfet du Val d'Oise M. Merandat, les représentants des forces de l'Ordre et de Secours...

Travaux terminés !



Rue basse de la vallée

Travaux en cours et à venir !

- Mise en conformité de carrefour à feux tricolore des rues Benjamin Damois/ Saint Roch et de l'Isle Adam/Pasdeloup
- Rue la ferme de Mours
- Réalisation du rond point rue Voltaire

Un Fleurissement remarqué et apprécié



Mickaël Favette et Pata François

Un grand merci aux agents municipaux du service espace vert, Stéphane, François, Dominique et Mickaël pour le fleurissement de la ville.



Propreté urbaine... Agissons ensemble

Si l'amélioration de la propreté urbaine passe par de nouveaux investissements, elle passe aussi par une prise de conscience citoyenne. La campagne de sensibilisation engagée à l'automne passé, avec le concours de TRI-OR, auprès des habitants et commerçants du centre-ville en particulier, concernant le ramassage des ordures avait apporté une nette amélioration. Malheureusement, la recrudescence des incivilités en la matière augmente à nouveau. Trop souvent, les ordures ménagères sont encore négligemment déposées à même les trottoirs en dehors de l'horaire légal... ou à côté des colonnes enterrées prévues à cet effet...

Cette négligence engendre de nombreuses nuisances (visuelles et olfactives notam-

ment) mais peut également gêner la progression des piétons sur les trottoirs et ainsi donc les mettre en danger... De plus, cet



incivisme peut attirer de nombreux nuisibles dont le coût



d'éradication serait conséquent pour la commune et donc chaque administré....

Ne l'oublions pas, chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir se trouvant devant son habitation. Quelques règles simples pour vous aider à participer au respect de notre ville : ne pas déposer de déchets sur la voie publique hors période de collecte, respecter les heures de sorties des conteneurs.

Agissons ensemble contre la dégradation de l'espace urbain et pour le respect de l'espace public !

Pour vous procurer le règlement relatif aux ramassages des ordures ménagères : 01.30.28.79.89 services techniques



 ATTENTION 	SANCTION ENCOURUE
Déposer ou abandonner sur la voie publique des ordures sans respecter les conditions fixées en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures	Amende de 3ème classe jusqu'à 450€
Déposer, abandonner, jeter ou déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, des ordures, déchets, déjections, matériaux, etc.	Amende de 2ème classe jusqu'à 150€
Embarasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage	Amende de 4ème classe jusqu'à 750€
Déposer, abandonner, jeter ou déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, une épave de véhicule, des ordures, déchets, déjections, matériaux, etc.	Amende de 5ème classe jusqu'à 1 500€ & 3 000€ en cas de récidive

La Police Municipale à votre service



De gauche à droite sur la photo : Géraldine, Angélique, ASQUOËT-CAUNANT Yannick et Sophie
Absent sur la photo : Stéphane, Régis et Sylvie

La sécurité des personnes et des biens constitue l'une des premières libertés pour nos concitoyens. Si cette mission incombe

Ensemble. Forte aujourd'hui de six femmes et hommes et d'un personnel administratif, (il n'y avait que deux

prioritairement à l'Etat, au travers de la Gendarmerie Nationale, elle est aussi de la responsabilité de tous les acteurs de terrain, au premier rang desquels se trouve la municipalité.

Avec la Police Municipale, la Ville de Beaumont entend prendre une part active à la sécurité des Beaumontois, consciente que la tranquillité sur notre territoire est un préalable indispensable au Bien Vivre

agents sur le terrain en avril 2014), bien équipés et formés pour réagir à toutes les situations, la Police Municipale poursuit sans relâche un travail difficile et souvent méconnu, en complémentarité avec la Gendarmerie Nationale et dans un climat de confiance et d'étroite collaboration avec celle-ci.

La qualité de ce partenariat permet d'optimiser la présence policière sur le terrain, dans un souci constant de proximité et d'efficacité dans notre action commune en faveur de la sécurité des Beaumontois, qui reste plus que jamais une des priorités de la municipalité.

La Police Municipale est à votre écoute du mardi au vendredi de : 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Le samedi de 8h à 11h30
Tel : 01 30 34 37 77
Mail : police-municipale-95260@laposte.net

Stationnement gênant

COMMUNIQUÉ



À compter du 02 Juillet 2015, le législateur a modifié le Code de la Route en ce qui concerne le stationnement gênant. Celui-ci passe de gênant à très gênant, notamment en ce qui concerne l'entrave à la circulation des piétons. Désormais ces infractions feront l'objet d'une amende de 135€ au lieu de 35€ auparavant, de plus le véhicule peut être enlevé en fourrière. Nous vous invitons à respecter le code de la route.

Pour plus d'informations :
Police Municipale,
5 et 7 rue Albert 1er
95260 Beaumont-sur-Oise
Tel : 01 30 34 37 77
ou 06 08 41 56 16

Sécurité / Prévention.

Un radar pédagogique avenue de la Division Leclerc

Afin de sensibiliser les automobilistes pour qu'ils se rendent compte de leur vitesse, la commune s'est dotée d'un radar pédagogique remis gracieusement par les services de l'Etat.

Il a été implanté avenue de la Division Leclerc (sens Nointel/Beaumont), peu avant la rue Jean Zay, lieu de traversée importante de nos enfants qui se rendent au collège et à l'école Jean Zay.

Dans l'attente des travaux d'aménagement de cette voie départementale prévus par le Conseil départemental destinés à casser la vitesse des automobilistes qui roulent trop vite, cet outil de prévention routière indique votre vitesse qui n'entraîne pas de verbalisation, doit inciter chacun à réduire sa vitesse en ville.



Beaumont bouge !



Ecole Jean Zay le 22 juin
Cérémonie de clôture du projet Comenius



21 juin : La fête de la musique



21 juin : La fête de la musique
dans le parc de la mairie



8 juillet : La journée en baie
de Somme organisée par le CCAS



21 juin : La fête de la musique



Le 7 juin, les foulées du Haut du Val d'Oise.
Bravo aux coureurs



Le 7 juin, une petite pose
pendant les foulées du Haut
du Val d'Oise.

14 juillet :
Feu d'artifice
du 14 juillet



Commemoration du 8 mai
Madame Le Maire accompagnée
d'un lycéen Français et Allemand
ainsi que de Messieurs les
Porte drapeaux.

Echange Franco-Allemand au
lycée E. Galois.
Réception des lycéens
allemands le 7 mai 2015



Les samedis fitness du 30 mai au 27 juin
à l'aire de jeux de boyenval





Push Cars Rencontre interdépartementale des centres de loisirs le 24 juin : Félicitation aux gagnants



L'équipe des agents et élus le 14 juin lors du tournoi de foot organisé par l'amicale des pompiers



6 juin : La journée des peintres dans les rues

6 juin : La journée des peintres dans les rues



27 juin : Les escaladeurs d'Anim' sport



CCAS : La journée intergénérationnelle (séniors / écoles)



CCAS : La journée intergénérationnelle (séniors / écoles)



27 juin : Anim' sport



8 août : La nuit des étoiles

8 août : La nuit des étoiles



27 juin : Anim' sport



8 août : La nuit des étoiles

Rendez-vous
aux prochains évènements !

Chères Beaumontoises et chers Beaumontois



Hélas, les vacances sont terminées, nous devons tous reprendre le chemin du travail et pour les plus jeunes le chemin de l'école.

Monsieur le Ministre de l'instruction Jules FERRY grâce à la loi du 16 juin 1881 « Une école publique et laïque pour tous », permit l'accès de tous à l'instruction. Aujourd'hui, l'éducation nationale donne la possibilité aux enfants des écoles maternelles et primaires de participer à des activités périscolaires avec la mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT).

La municipalité propose enfin un PEDT pour l'année 2015/2016,

avec il vrai un projet très ambitieux (la découverte de l'art, la philosophie, activités numériques, activités relaxations, théâtre).

Lors de la commission jeunesse, elle nous a informé que le taux d'encadrement prévu par la loi serait respecté : pour les moins de 6 ans un animateur pour 14 enfants et pour les plus de 6 ans un animateur pour 18 enfants). Y aura t il un recrutement suffisant d'animateurs pour que tous les enfants puissent bénéficier de ces activités?

NON car Madame le Maire a décidé d'ouvrir ces activités au cours de la pause méridienne, uniquement aux enfants qui déjeunent

à la cantine, ce qui pénalise la moitié des élèves scolarisés dans les écoles beaumontaises.

NOS ECOLIERS, NE SONT-ILS PAS TOUS EGAUX ?

PEUT-ON ACCEPTER CETTE FORME DE DISCRIMINATION !

Lors du dernier conseil municipal, notre groupe a voté contre cette forme de discrimination.

Nous voulons que tous les BEAUMONTOIS(ES) soient EGAUX comme le prévoit l'Article premier de la Déclaration des Droits de l'homme et des Citoyens

«Rassembler pour agir»



Une indicible effusion de manquements dans la gestion de la ville.

Voilà un peu plus d'un an que la nouvelle équipe municipale est en place. La gestion hasardeuse qui nous est servie est loin (très loin) de ce que promettait le menu, déjà douteux, qui nous avait été présenté pendant la campagne. Où est passée la promesse d'une jeunesse au cœur de l'action municipale ? Où est passée la promesse d'une sécurité assurée à chaque habitant ? Où est passée la promesse de ne point augmenter les impôts ni alourdir la fiscalité

des Beaumontois(es) ? La ville dispose d'une cagnotte imprévue de 370 580, 94 euros, mais la majorité municipale persiste dans sa volonté d'emprunter et donc, d'augmenter le montant de la dette par habitant. La jeunesse est ignorée et abandonnée à elle-même, elle ne peut plus profiter d'aucune activité, car la majorité municipale a décidé d'augmenter tous les prix. Les commerçants devront, dès l'année prochaine, payer une taxe (une de plus) pour pouvoir disposer des chaises devant leurs magasins. Les asso-

ciations, au bout de la deuxième demande de salle dans l'année, devront payer une somme exorbitante. Les agents municipaux voient leurs droits bafoués et leurs conditions de travail se détériorer. En un an de mandat, déjà cinq élus en moins pour la majorité... L'histoire pâlit, devant la déception et la stupéfaction irrémédiables des Beaumontois(es).

Calvin Job
«Beaumont : un projet, un avenir»



Chères Beaumontaises, Chers Beaumontois,

L'amertume est un sentiment qui trouble la raison, empêchant ainsi toute analyse objective des faits. On peut tenter de comprendre la rancoeur qui habite l'esprit de certains de nos collègues, entièrement dévoués à la défense du bilan de la précédente municipalité. D'aucuns faisant preuve d'une certaine verve dans l'écriture de son éloge, rappelant la description de Marcel Aymé dans «les tiroirs de l'inconnu» d'une partie de la société angoissée par le changement. On ne construit pas un projet d'avenir en attisant les peurs.

Mais revenons à l'essentiel : notre action et nos décisions fidèles à nos engagements. Les taux de fiscalité communale sont restés stables pour la deuxième année consécutive, l'opposition ayant voté en faveur de cette option. Si augmentation des impôts locaux il y a, elle est surtout de la responsabilité de l'Etat qui, chaque année, en augmente les bases fiscales.

Précisément, ce maintien des taux communaux est rendu possible notamment par la reprise ou la mise en place d'un certain nombre de contrats de prestations de services dans une recherche constante d'optimisation et d'efficacité de la dépense publique nous permettant jusqu'alors de ne pas recourir à l'emprunt et... à l'impôt.

Concernant les critiques relatives en matière de sécurité et de politique jeunesse, je vous laisse à la lecture du présent magazine qui y consacre un large focus, en présentant la réalité de la politique dynamique et entreprenante menée par vos élus majoritaires.

Quant à la mise en œuvre prochainement d'un règlement et d'une redevance applicable à la voirie, c'est une obligation au regard du Code général de la propriété des personnes publiques : il s'agit donc d'une mise en conformité avec la loi.

Enfin, la référence aux défections au sein de l'équipe municipale : seuls, Mickey, Casimir... se trompent en comptant sur leurs doigts. Ils n'en n'ont que quatre. Les concernant, c'est rémissible, voire pardonnable. Nous oeuvrons chaque jour avec le concours des habitants pour que l'histoire, bien pâle pendant ces vingt-cinq dernières années, s'inscrive aujourd'hui en couleur.

Bien à vous,

Maurice Chayet
1er Adjoint au Maire

n'oubliez pas

Élections régionales Décembre 2015

Inscription dès le 30 septembre

Réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales en 2015

Dans le cadre des prochaines élections régionales qui doivent se dérouler les 6 et 13 décembre 2015, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 30 septembre 2015. C'est ce qu'indique la loi visant la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales publiée au Journal officiel du mardi 14 juillet 2015.

Pour vous inscrire et pouvoir voter en décembre, présentez-vous

en Mairie jusqu'au 30 septembre 2015 muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Renseignements :
Hôtel de ville,
service Elections,
29 rue de Paris
95260 Beaumont/Oise
Tel : 01-30- 28-79-79 - Mail :
beaumont.elec@wanadoo.fr



État civil

Mariages

PLÉ Angéline Béatrice Rolande et MAHIEUX Damien Marcel Alain	02/05/2015
SESE Johanna Laura et BELGACEM Sami	16/05/2015
GUESSAB Déborah Claire et PLANELLES Henri Pierre Eugène Félix	23/05/2015
LEROY Justine Nicole et VARIN Christophe Patrick	13/06/2015
OHANNES OHAN Ginette et OUBLIÉ Roland Julien	13/06/2015
VITAL Emilie et AUGIER Christophe Charly	13/06/2015
BATALINE Sonia Béatrice Emilienne et GHIDALIA Olivier Isaac	27/06/2015

Naissances

ADJAKPE Meliah	16/03/2015	GAÏED Sabri	10/03/2015
BAILLON DELHAYE Keyla Raven	23/02/2015	GNEREYE Liora Shanna Tassahon	12/05/2015
BENROMDHANE Adam	05/07/2015	GUYENNOT Alys Evelyne Chantal	18/04/2015
BERRABAH Maroine	14/02/2015	HADDOU Camille	16/04/2015
BEUF Isaac Clément	13/05/2015	HERFORT Reese Mick Enzo	29/05/2015
BIKOUTA BASSOUMBA Max-Junior Jules Isaac	05/07/2015	IMBERDIS Maxime Mathieu Julien	11/03/2015
BOUHOURS Evan Gabriel Claude Albert	18/02/2015	IRZENSKI Sya China Janis	03/06/2015
BOUJDID Salsabil Isra	19/04/2015	KANTA Sarah Hawa	25/03/2015
BOURDOU Clarence	26/03/2015	KONE Madi	27/01/2015
BOUSSOUM Yanis	28/05/2015	LEMAIRE Léna Olga Joëlle	02/07/2015
BUI NGUYEN Kate Thanh-Mai	31/03/2015	LEMOINE Maïlys Palmira Catherine	25/02/2015
CARREAU Lison Gisèle Renée	12/05/2015	LUNCAN SLOUMA Mikael	06/06/2015
CISSÉ Zakary Nouha	02/03/2015	MAHAMOUD Hanân	22/06/2015
CLODY Nolan Sébastien Jérôme	21/02/2015	MARTINS DEDESSUS LE MOUSTIER Mya	01/06/2015
COCU Gabriel Clément	19/02/2015	NHIEH Karima	14/04/2015
DA SILVA Hugo Jacques	04/05/2015	NTALU NKABUIKU Goldy	24/01/2015
DANIOGO Seriba	28/04/2015	OULAI Dylan Joshua	31/03/2015
DANO Yanis François Armel Ben	14/02/2015	PEIXOTO Ziya Jennifer Émilie Christiane Fr.	26/01/2015
DE BARROS MENDES Leicy	14/04/2015	ROCHAManon	08/04/2015
DEMBIA Jonathan Samuel	17/04/2015	RODRIGUES Jonas Claude Jonathan	31/01/2015
DUBEAUX Clara Marine	09/07/2015	SALES Matthieu Jean Daniel	24/01/2015
DUBOULAY Lucas André Michel	23/06/2015	SAVINEL Darius Paul Luc	02/06/2015
DUCOINT Manoa Daniel Michel	18/05/2015	SYLLA Mariama	19/06/2015
FAUQUET Maelle Agnès Corinne	22/04/2015	TOTIN Simon Thân Mi Julien Jean-Jacques	23/04/2015
FONDRILLE Élysa Julia	14/02/2015	VIXAMA Ashley	11/05/2015
FORTI Margot	23/04/2015	WANIETIKINA Zeldia Mujinga	13/06/2015

Décès

GUIBERT Marie Thérèse Née BERRUYER	01/04/2015	GUEUNET Jean Patrice	21/06/2015
NOISETTE Jean Michel René	03/04/2015	NOURY Lucette Blanche Née LEULIER	01/07/2015
BOUZON Gérald Daniel	11/04/2015	SALESSE Philippe Maurice Léon	01/07/2015
BUON Franck Jean-Pierre	22/04/2015	HARLAY Liliane Née DALLA BERNADA	04/07/2015
FOURNIER Odette Marthe Née COCHIN	15/05/2015	DENIS Jacques Maurice Marcel	26/03/2015
SARRAZIN Marie Louise Georgette	17/05/2015	DESETTRE Olivier	04/04/2015
ORRIOLS Jeannine Berthe Née GEORGIN	18/05/2015	FOURNIER Daniel Serge	21/04/2015
LEMAIRE Mauricette Thérèse Félicie	21/05/2015	LLORET Pascale Marie Joséphe	21/04/2015
HALLYG Louise Virginie Née BOCQUET	24/05/2015	LEFEBVRE Régine, Jacqueline, Née DESHAYE	15/05/2015
THIERRY Gisèle Berthe VEKMAN	09/06/2015	MAILLARD Patricia Yvonne Née BAILLY	05/06/2015
CARDOT Alexandre Albert	19/06/2015		